

**ARRÊTÉ DEP-2024-255 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE,**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 février 2017 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant éducatif petite enfance ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant éducatif petite enfance pour la session 2024 dans l'académie de Créteil, dans le département du Val-de-Marne, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Laurence DANGER, professionnelle

Vice-présidente :

Madame Loubna GOURIRAN, enseignante

Enseignants :

Monsieur Sidi Mohammed BATNI

Madame Audrey ARNOULT

Madame Hassina HAMRANI

Madame Céline MONOT

Professionnelles :

Madame Leïla BAKLOUCHE

Madame Camille CHAMPY

Madame Nadia LABLACK

Madame Sylvie MENIGON

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER